

RESTAURATION SCOLAIRE / 2027 DANS LES COLLÈGES DES YVELINES

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
DU 18 MAI AU 17 JUILLET 2026**

La restauration scolaire dans les collèges sera copilotée par le Département et Elior, au sein de **C'midy**.



Afin que votre enfant puisse bénéficier de la restauration scolaire C'midy, il est indispensable de procéder à son inscription à la cantine, même s'il est déjà inscrit au collège.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des étapes à suivre pour réaliser une inscription en ligne simple et rapide.

À NOTER

Lors de l'inscription, à l'étape « Votre situation », un justificatif de revenus pourra vous être demandé*. Il est également possible d'inscrire votre enfant au tarif maximal, sans transmettre de justificatif.

* Numéro allocataire CAF ou avis d'imposition.



JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE APP'TABLE

Cette démarche prend seulement quelques minutes. Elle doit être réalisée sans interruption.

**TÉLÉCHARGER L'APPLICATION
OU ALLER SUR LE SITE :**

apptable.elior.com



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



ÉTAPE 1

CRÉER SON COMPTE

Pour les enfants en garde alternée, chaque parent doit créer un compte.

- 1 Cliquez sur « **Créer un compte** ».
- 2 Renseignez :
Votre **adresse email**
Votre **mot de passe**
- 3 Acceptez les conditions d'utilisation et le RGPD.
- 4 Cliquez sur « **Confirmer** » :
Un email de confirmation vous est envoyé.
Cliquez sur « **Confirmer mon email** ».

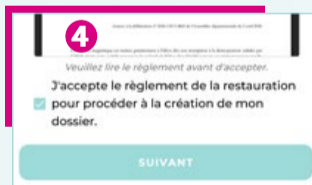


ÉTAPE 2

AJOUTER UN ENFANT

Sur l'application App'Table :

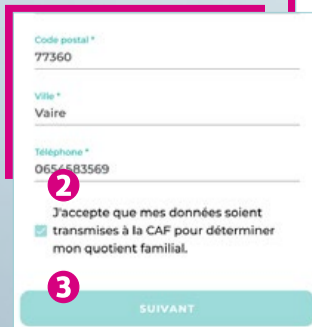
- 1 Sur l'écran « **Ma famille** », cliquez sur « **Ajouter un bénéficiaire** ».
- 2 Renseignez :
La **ville** ou le **code postal** de l'établissement
Le **niveau de classe** de votre enfant
Le **lieu de restauration** (le nom du collège)
- 3 Cliquez sur « **Continuer ma démarche** ».
- 4 Validez le règlement de la restauration.
Vous pouvez télécharger le règlement AVANT de l'accepter.



ÉTAPE 3

LE RESPONSABLE LÉGAL

- 1 Complétez **vos coordonnées** :
Identité, adresse, téléphone...
- 2 Validez la transmission des données à la CAF.
- 3 Cliquez sur « **Suivant** ».



ÉTAPE 4

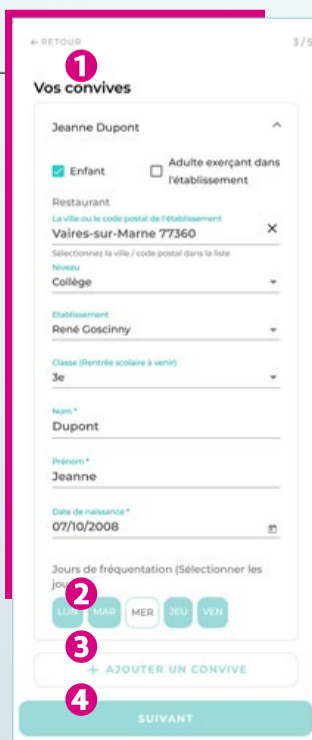
LES INFORMATIONS DE L'ENFANT

- 1 Renseignez les informations demandées.
- 2 Sélectionnez les **jours de fréquentation** à la cantine en bas de l'écran.

À NOTER

Ces jours pourront être ajustés début septembre, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant.

- 3 Si vous avez un autre enfant à inscrire, cliquez sur « **ajouter un convive** ».
- 4 Cliquez sur « **Suivant** ».



ÉTAPE 5

VOTRE SITUATION TARIFAIRE

Si le quotient familial n'a pas été trouvé automatiquement auprès de la CAF :

1 Sélectionnez votre situation :

- ✓ Je suis allocataire CAF.
- ✓ Je ne suis pas allocataire CAF mais j'ai un avis d'imposition.
- ✓ Je ne suis pas allocataire CAF et je n'ai pas d'avis d'imposition. Votre dossier sera alors étudié manuellement.
- ✓ Je souhaite inscrire mon enfant au tarif maximal sans fournir de justificatif.

2 Renseignez ou joignez les pièces demandées selon votre situation.

3 Cliquez sur « Suivant ».

← RETOUR 3/4

Votre situation

Pour calculer le tarif applicable à votre dossier, merci d'indiquer votre situation :

- Je suis allocataire CAF
- Je ne suis pas allocataire CAF mais je peux joindre un avis d'imposition
- Je ne suis pas allocataire CAF et je ne dispose pas d'avis d'imposition
- Je souhaite m'inscrire au tarif maximal sans justificatif

← RETOUR 4/4

Je ne suis pas allocataire CAF mais je peux joindre un avis d'imposition

Revenu imposable (K) *
18000

Nombre de parts *
1

Pièces jointes

2 AJOUTER UNE PIÈCE JOINTE

Avis d'imposition

3 SUIVANT

← RETOUR 4/4

Allocataire CAF

Quotient familial *
700

Pièces jointes

2 AJOUTER UNE PIÈCE JOINTE

Attestation de quotient familial CAF

3 SUIVANT

ÉTAPE 6

METTRE EN PLACE LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (recommandé)

- 1 Renseignez votre **adresse de facturation**.
- 2 Ajoutez votre **IBAN**.
- 3 Indiquez un numéro de **téléphone mobile** pour la confirmation.
- 4 Cliquez sur « **Enregistrer** ».

Vous recevez un **SMS de validation**.

Saisissez le code reçu pour signer le mandat de prélèvement.



Si vous ne souhaitez pas mettre en place de prélèvement automatique, cliquez sur « **Passer l'étape** » en bas de l'écran.

← RETOUR

Mis en place du prélèvement automatique

saisissez votre adresse de facturation

Cité *
M.

Prénom *
Jean

Nom *
Dupont

Adresse *
5 rue vallon

← RETOUR

Ajouter un IBAN

Ajouter vos coordonnées bancaires

IBAN *
FR76 0123451234567890181

BIC (peut être requis)
17939 12345 12345678901 81

Nom de la banque *
BNP

Téléphone pour confirmation SMS *
0654856521

Uniquement téléphone mobile [ex:0624xxxxxx]

ÉTAPE 7

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Inscription terminée !

Un email de confirmation vous est envoyé.

Pensez à vérifier le dossier courrier indésirable de votre messagerie.

← RETOUR

Inscription terminée !

Vous allez recevoir un email de confirmation

Il est possible que l'email de confirmation se trouve dans le dossier "Courrier indésirable" de votre messagerie électronique.

Etape suivante →

2

J'AI DÉJÀ UN COMPTE APP'TABLE

- 1 Cliquez sur « **Ma famille** »
- 2 Cliquez sur « **Ajouter un bénéficiaire** ».
- 3 Renseignez les informations
- 4 Choisissez les jours de fréquentation.
- 5 Cliquez sur « **Enregistrer** », puis sur « **Suivant** ».

Poursuivez ensuite les étapes situation / paiement (à partir de l'étape 5).

Ma famille

2 AJOUTER UN BÉNÉFICIAIRE

J'AI MON CODE D'ACTIVATION

← RETOUR 3

Ajouter un bénéficiaire

La ville ou le code postal de l'établissement
Vaires-sur-Marne 77360

Sélectionnez la ville / code postal dans la liste Niveau
Collège

Etablissement
René Goscinny

CONTINUER MA DÉMARCHE

BESOIN D'AIDE ?



DEPUIS L'ÉCRAN D'ACCUEIL de l'application ou à partir du portail : apptable.elior.com/connexion

- Cliquez sur « **Mon compte** ».
- Puis sur « **Contactez-nous** » et complétez le formulaire.



PAR TÉLÉPHONE au **01 41 29 38 81**

De 9h à 12h et de 13h à 18h
Hors vacances scolaires

De 9h à 12h et de 13h à 17h
Pendant les vacances scolaires

€ PRIX DU REPAS

De 0,50 € à 5,10 € selon le quotient familial.

📖 FORFAIT

De 1 à 5 jours au choix*.

*Selon les établissements

🕒 48h ANNULATION POSSIBLE

Jusqu'à 2 jours ouvrés à l'avance.

NOUVEAU !

FACTURATION À TERME ÉCHU, AU RÉEL, ET NON PLUS EN PRÉPAIEMENT.

Exemple : les repas consommés en septembre seront facturés début octobre.



Dans le cadre de l'inscription de votre ou de vos enfants à la cantine, vous allez être amené(e) à communiquer des données vous concernant (compte titulaire) ou concernant votre ou vos enfants (compte convive). Pour connaître le cadre dans lequel sont traitées les données nécessaires pour cette inscription, nous vous invitons à scanner le QR code ci-contre. Pour toute question à laquelle les informations contenues dans la notice accessible par le QR ne pourraient pas répondre, vous pouvez contacter : gdp-contact@eliorgroup.com (adresse exclusivement dédiée aux questions sur les données personnelles).



Yvelines
Le Département



ADHÉSION au FSE pour LES ÉLÈVES DU COLLÈGE

Ce bordereau de versement concerne les familles dont un ou plusieurs élèves sont inscrits au collège (6^{ème} à 3^{ème}) et/ou au lycée (2^{nde} à Terminale).

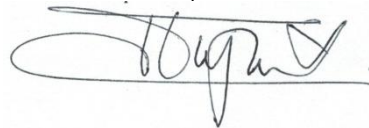
- Le FSE du Lycée International a pour but de contribuer à l’accomplissement des manifestations périscolaires de l’école, du collège et du lycée (théâtre, orchestres, chorales, apiculture, sciences, cinéma, concours, jeux, échecs, business et mode, aérospatiale...)
- Concernant l’école primaire, il permet la réalisation des projets de chaque classe, finance les bibliothèques de classe, le club presse, l’activité théâtre et le club informatique.
- Il soutient les projets animés par la Maison des Lycéens ainsi que l’achat de jeux pour le Foyer des Collégiens.
- Il gère les photos de classe, entretient les photocopieuses destinées aux élèves.

Les activités sont gratuites et les ressources du FSE proviennent uniquement des cotisations des parents. Votre cotisation permet ces dépenses au bénéfice de l’ensemble de la communauté scolaire. Elle permet la mise en œuvre et la pérennité des nombreuses activités qui constituent l’identité de l’Etablissement que vous avez choisi pour vos enfants.

L’adhésion au FSE n’étant pas obligatoire, nous vous remercions de votre solidarité, et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

*La Présidente
du FSE*

Véronique THOMAS DUPHIL



Pour adhérer vous pouvez :

EN PRIORITÉ, passer par le site Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/fse-du-lycee-international/adhesions/adhesions-au-fse-du-lycee-international-2026-2027-college-et-lycee>



Ou payer votre cotisation par chèque à l’ordre du FSE du Lycée International et remplir le bulletin ci-dessous, puis déposer le chèque et le bulletin dans la boîte aux lettres du FSE (bureau A09).

.....à découper.

Tarif dégressif (Collège-Lycée): 1^{er} enfant 25€, 2^{ème} enfant 20€, 3^{ème} enfant 15€, 4^{ème} enfant et plus 10€

Ce document concerne uniquement les élèves inscrits à plein temps au Collège et au Lycée International. (les élèves inscrits dans les collèges partenaires ne cotisent que lorsqu’ils participent à une activité)

Pour votre (vos) enfant(s) inscrit(s) à l’École Primaire, vous pourrez remplir un formulaire spécifique lors des inscriptions du Primaire.

Vous devez remplir une seule fiche par famille (hors Primaire) en complétant le tableau ci-dessous. S’il vous plaît, veuillez indiquer le nom de l’élève au dos du chèque ainsi que sa classe.

NOM et Prénom de l’élève :	Section :	Niveau de Classe 2026-2027	Cotisation(s) :
1.			25 €
2.			20 €
3.			15 €
4.			10 €
TOTAL :		€



APELI

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE INTERNATIONAL

L'APELI ?

Elle est l'Association qui représente officiellement tous les parents d'élèves au sein du Lycée International (membres élus aux élections nationales).

Indépendante de tout organisme politique ou religieux, elle vous accompagne quelle que soit votre section nationale au Lycée, de la Primaire Jusqu'au Lycée.

contact@apeli.org
www.apeli.org

2 bis, rue du Fer à Cheval
78100 Saint-Germain-en-Laye

NOS ACTIONS

Présents dans chaque classe grâce aux PEC (Parents d'Élèves Correspondants), nous sommes **votre porte-parole dans les Instances officielles :**

- **Conseils de classe**
- **Conseils d'Administration**
- **Commissions scolaires**
(Cantine, Discipline CVL, CVC, Hygiène/Sécurité, Appel d'Offres...)

L'APELI organise aussi :

- **La Journée d'Accueil (JAC)**
- **Le Forum Étudiant Carrefour des Études et Métiers (CEM)**
- **La Cérémonie de remise des diplômes du BFI**
- **D'autres groupes de Travail**
(Transports, Co-voiturage)
- **Des Conférences, etc...**

Nous sponsorisons :

- **Ateliers Fresque du Climat**
- **Boum des CM2, Fête des 3^{ème}**

Nous vous informons grâce :

- **au site Internet**
- **au guide de rentrée**
- **et à la Newsletter mensuelle.**

Nota : L'APELI tiendra compte de toute nouvelle association de parents d'élèves qui viendrait à se créer postérieurement (et qui se présenterait aux élections nationales), y compris le cas échéant financièrement.

(¹) facultatif

ADHÉSION ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

JE SOUTIENS L'APELI, J'ADHÈRE : ⁽¹⁾

28 € PAR FAMILLE AVEC AU MOINS 1 ENFANT AU LYCÉE INTER
OU 14 € (SI ENFANTS EXTERNÉS OU DANS UN ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE)

Adhésion et paiement à faire en ligne =

Utilisez le QR-Code ou adresse web cliquable ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/apeli/adhesions/adhesion-apeli-septembre-2026-aout-2027>



JE SOUHAITE DEVENIR VOLONTAIRE A L'APELI :

L'ApeLI a besoin de vous et/ou de votre soutien :

LORS DE L'ADHESION EN LIGNE, VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER EN TANT QUE

- PARENTS PEC (Parents Correspondants de la Classe)
- MEMBRE D'UN GROUPE DE TRAVAIL APELI (JAC, CEM, OIB...)
- CANDIDAT AU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE L'APELI ET CANDIDAT SUR LA LISTE APELI POUR LES RÉPRÉSENTANTS AUX ÉLECTIONS "NATIONALES" * (suivi des instances du lycée)
- CANDIDAT AU BUREAU (INSTANCE DE GESTION) DE L'APELI *

NB : demande à faire de préférence au plus tard en septembre 2026 pour les postes avec (*)

Si vous souhaitez adhérer à l'APELI mais n'avez pas la possibilité ou le souhait de le faire en ligne, contactez-nous à : tresorerie@apeli.org



PASS+
Hauts-de-Seine • Yvelines

**TU ES COLLÉGIEN ?
PLUTÔT CULTURE OU SPORT ?**

Rendez-vous sur passplus.fr
pour choisir tes activités.

Jusqu'à 100 €
offerts par ton
Département!



Yvelines
Le Département



- C'est une aide de ton Département pour pratiquer une ou plusieurs activités de ton choix parmi **3 000 IDÉES** proposées en ligne sur **passplus.fr**: tennis, musique, football, cours de théâtre, basket, cinéma, gym, danse...
- C'est **80€** pour les collégiens **DÈS L'ENTRÉE EN 6^e**, et **100€** pour les boursiers et les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- C'est une aide financière **gratuite et renouvelable** chaque année jusqu'à ta 3^e.

Rendez-vous sur **PASSPLUS.FR** pour s'inscrire gratuitement.

* Dès l'inscription validée, tu recevras un courriel de confirmation.



Zéro raison
de ne pas en profiter!
Inscris-toi sur
passplus.fr*



Yvelines
Le Département



Lycée International



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DU LYCÉE INTERNATIONAL
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



JOURNÉE D'ACCUEIL



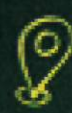
TOUT SAVOIR POUR BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE !



Samedi 29 AOÛT 2026

9H - 12H

Lycée International
2 rue du fer à cheval



- ✓ Rencontrer les enseignants en primaire
- ✓ Échanger avec les différentes associations
- ✓ Découvrir les activités proposées aux élèves
- ✓ Discuter avec les transporteurs



www.apeli.org



contact@apeli.org